

PRÉAVIS N° 174

AU CONSEIL COMMUNAL

**Rue de l'Industrie - Passage inférieur Saint-Jean
Réaménagement et mise en valeur culturelle et
historique**

Demande de crédits destinés aux :

Travaux de réaménagement	CHF 165'000.-TTC
--------------------------	------------------

Travaux d'infrastructure des Services industriels	CHF 30'000.-HT
------------------------------------------------------	----------------

Délégué municipal : M. Olivier Mayor

Nyon, le 2 juin 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Au printemps 2008, consciente des nombreux atouts pour le centre-ville, et notamment le trait d'union entre le quartier de Rive et la Vieille ville que représente la rue de l'Industrie, la Municipalité a souhaité mener une réflexion sur la requalification de cet axe piéton, ceci d'autant plus qu'un projet immobilier majeur jouxtant cette dernière se concrétisait (PPE Les Résidences du Château).

Les résultats très encourageants de l'analyse ont été renforcés par la motion de M. le Conseiller Fabrice Bodmer demandant à la Municipalité de réaménager le passage inférieur (PI) de St-Jean.

Le projet de réaménagement du passage inférieur présenté en réponse à la motion de M. Bodmer visait plusieurs objectifs :

- mettre en valeur une liaison piétonne majeure reliant, en pente douce, le centre-ville historique et les rives du lac ;
- assainir un passage public devenu sombre et peu avenant, et lui redonner un aspect plaisant et sécurisant ;
- créer un espace de transition attractif permettant d'exposer des photos historiques de l'activité industrielle d'antan à cet endroit ;
- pouvoir intégrer une œuvre d'art à l'aménagement urbain ;
- ne plus offrir un lieu propice à la nidification aviaire et contribuer ainsi à la lutte contre la prolifération des pigeons en vieille ville.

L'étude, à laquelle plusieurs services de la Ville ont contribué (Architectures et bâtiments; Culture; Archives; Services industriels), a permis de concrétiser un projet détaillé en apportant une note culturelle et artistique à l'endroit.

La rue de l'Industrie est chargée d'histoire. Elle mérite d'être mise en valeur afin de susciter un véritable intérêt touristique dans cette partie de la vieille ville.

2. Description du projet

Présentation générale

Le projet de réaménagement du PI St-Jean propose de supprimer la cavité existante sujette aux déprédations afin d'avoir un gabarit constant le long du passage correspondant à celui de la voûte en moellons actuelle.

La cavité sera disjointe du passage et rendue inaccessible au public par la pose d'une cloison à ossature métallique comprenant une porte pour un accès réservé aux services communaux. Cette paroi servira de support d'exposition à vocation culturelle (annexe 1).

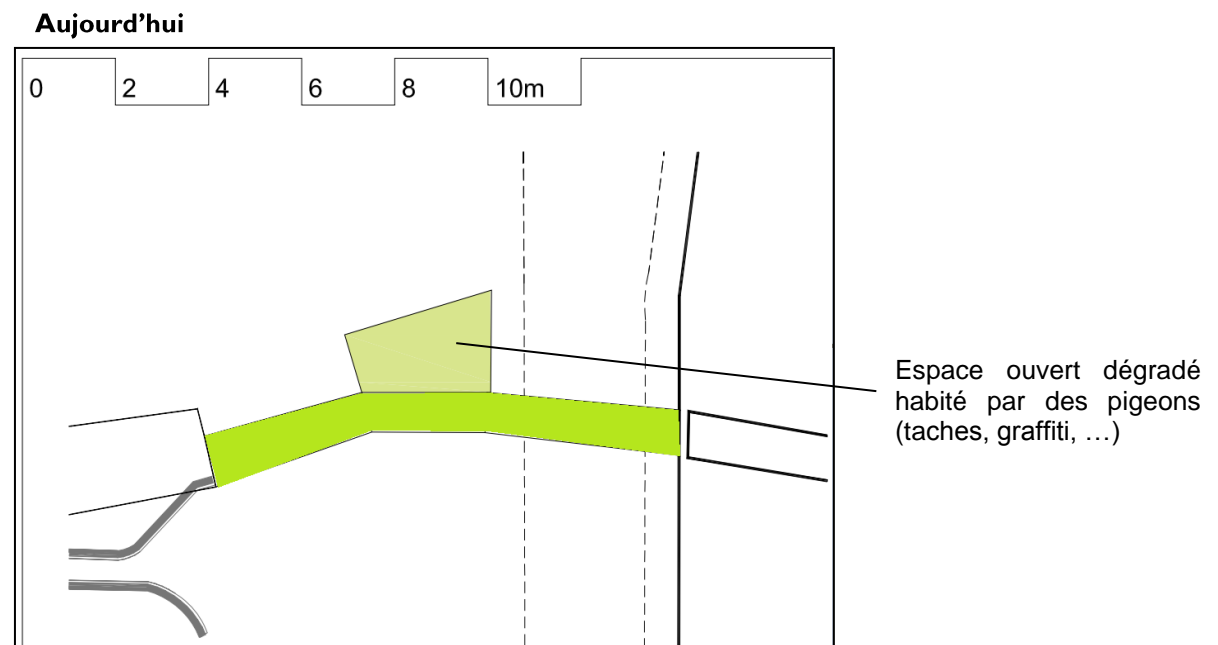
Les caractéristiques d'aménagement ont mis l'accent sur la luminosité, la simplicité géométrique et la robustesse. Tout au long du tunnel un éclairage permet, jour et nuit, d'avoir une atmosphère accueillante et, qui plus est, valorise les panneaux d'exposition centraux. En outre, le traitement de l'espace présente un minimum de saillies et interstices évitant ainsi que les volatiles s'y installent et salissent le lieu.

2.1. Présentation détaillée

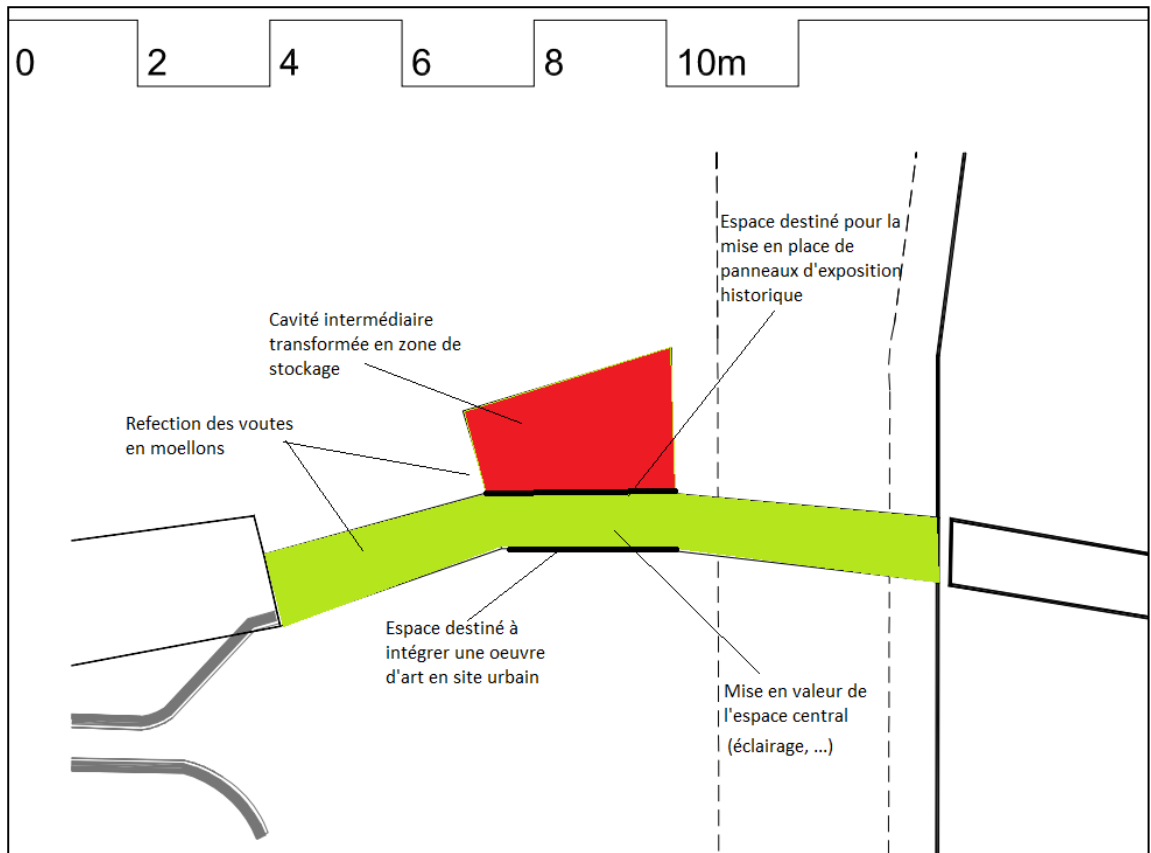
Choix constructif pour la requalification et la valorisation du PI

Les options d'aménagement prévoient :

- une remise en état des voûtes maçonnées (parties amont et aval) ;
- la création d'un espace de transition lumineux, en fermant la cavité intermédiaire tout en garantissant l'accessibilité aux services de la ville comme zone de stockage, soit pour les Services industriels, soit pour le Service des travaux et environnement. De plus, cette cavité étant attenante à une sous-station électrique, les panneaux de cloisonnement seront facilement amovibles et permettront un accès aisé à des équipements lourds et encombrants, comme des transformateurs ou encore des cellules électriques haute tension ;
- la séparation des deux espaces par une paroi de fermeture insérant des photos historiques de l'activité industrielle des lieux ;
- la mise en place, en vis-à-vis de la nouvelle paroi, d'une œuvre d'art intégrée sous forme de fresque urbaine « graphée » en relation avec la mémoire plus récente du lieu ;
- un éclairage au sol pour les parties du passage en voûte maçonnée et un éclairage intégré au faux plafond pour la partie centrale, valorisant les panneaux d'exposition ainsi que l'œuvre d'art intégrée ;
- un nouveau balisage afin d'inciter les piétons à emprunter ce cheminement.



Demain



Aspect historique de la rue et choix d'une présentation in situ

Dans le cadre de la revalorisation de la rue de l'Industrie, qui va de la rue Neuve jusqu'à Rive, une brève analyse historique des lieux a été faite. Celle-ci a démontré un caractère architectural très fortement lié à l'ancienne fonction industrielle du lieu, et marqué par la présence du bief de l'Asse.

Basée sur cette analyse, l'exposition utilise comme fil conducteur les multiples aménagements de ce bief pour évoquer comment, à différentes époques, celui-ci a été moteur du développement économique de la cité et a pu contribuer, dès 1672, à l'essor de diverses activités industrielles grâce à l'exploitation de l'énergie hydraulique (annexe 2). Sur la base de cartes et de photographies, et avec un minimum de texte, il sera présenté divers aspects de l'industrie ou de l'architecture de ce lieu. Finalement, la possibilité d'obtenir des informations supplémentaires sur le blog des archives *Clin d'œil de l'histoire* sera possible.

L'exposition est envisagée avec un double panneau central qui détaille l'évolution de la rue du Moyen Âge à nos jours et illustre le propos par des plans et photos d'autrefois. Un dernier panneau présentera une exposition temporaire qui explicitera plus en détail l'un ou l'autre élément.

Oeuvre d'art intégrée

Le projet d'oeuvre d'art intégrée répond à la volonté de la Ville de Nyon de se positionner comme un acteur important du développement artistique de la région et s'inscrit au sein du projet culturel de mise en place de plusieurs pièces d'artistes en milieu urbain.

L'objectif est de faire correspondre l'œuvre à un site présentant de multiples contraintes : en particulier l'étroitesse du tunnel et le manque de recul pour appréhender l'œuvre.

La forme de l'intervention retenue, et qui a paru la plus pertinente pour ce lieu, est une fresque urbaine « graphée ». Les modalités de réalisation de cette fresque sont en cours d'étude. Le montant nécessaire sera pris sur le budget 2014, compte N° 153.3119.00 - *Achats d'œuvres d'art*.

2.2 Calendrier des travaux

La durée du chantier de réaménagement est d'approximativement quatre mois, avec pour objectif de débiter à mi-septembre 2014 pour s'achever à la fin de l'année.

2.3 Services industriels

Le projet consiste à transformer l'espace ouvert en cavité intermédiaire. Or la façade sud de cette cavité intègre l'entrée du poste électrique de transformation MT/BT de Bas-Creux. Il est donc important d'assurer le passage pour la maintenance, la réparation ou le renouvellement des équipements électrotechniques volumineux tels que les transformateurs ou les disjoncteurs. A cet effet, les Services industriels ont demandé que la surface de stockage n'intègre aucun matériel lourd ou encombrant. C'est également cette contrainte qui implique la construction d'une structure démontable.

Dans la partie souterraine de cette cavité sont placées de nombreuses canalisations électriques moyenne et basse tension. Ces canalisations sont toutes posées sur sable. Elles jouent un rôle central dans l'alimentation de tout le quartier. Afin de garantir les futurs travaux d'entretien, d'extension et de renouvellement des lignes électriques liées à ce poste de transformation, les Services industriels prévoient d'excaver la zone et de placer toutes les canalisations dans des tubes PE. Ces tubes assureront tant une protection mécanique des câbles existants, que la pérennité de la zone à proximité immédiate du poste. En effet, en cas de modification du réseau électrique, le tirage des câbles pourra se faire sans mettre en péril le périmètre de ce nouveau projet.

Le coût de ces travaux, intégrant le génie civil, le matériel et le montage, s'élève à CHF 30'000.- (HT).

Le montant de ces travaux sera porté sur le compte du Service de l'électricité et viendra en augmentation du capital de dotation des Services industriels.

3. Incidences financières

Les coûts du réaménagement du passage inférieur St-Jean sont le résultat de procédures de gré à gré. L'ensemble des coûts se décompose de la manière suivante :

• Serrureries, métalleries	CHF	50'000.-
• Installation électrique - éclairage	CHF	30'000.-
• Restauration et rhabillage	CHF	27'000.-
• Panneaux d'exposition	CHF	6'500.-
• Honoraires architectes	CHF	29'000.-
• Honoraires graphistes	CHF	3'200.-
• Demande d'autorisation	CHF	2'000.-
• Divers et imprévus	CHF	5'000.-
Total HT	CHF	152'700.-
Total TTC (arrondi)	CHF	165'000.-

Services industriels

- Protection des câbles des réseaux MT/BT (HT) CHF 30'000.-

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

La qualité des aménagements et le confort pour les piétons de cette rue de la Vieille ville la reliant au lac, et présentant la déclivité la plus modérée, expliquent la volonté d'investissement.

4.2. Dimension culturelle et sociale

La dimension culturelle et la volonté de la Ville de Nyon de se positionner comme un acteur fort de la région en termes de culture a été intégrée au projet de réaménagement du passage inférieur. La rue de l'Industrie pourrait devenir un passage attrayant, non seulement pour les piétons et spécialement pour les personnes à mobilité réduite (déclivité très modérée), mais aussi et surtout pour les touristes.

Les mesures mises en œuvre pour franchir ce passage souterrain vont largement participer à renforcer son attractivité et le sentiment de sécurité de tous les utilisateurs.

4.3. Dimension environnementale

Le réaménagement du passage St-Jean encourage la circulation piétonne dans le cœur de ville et spécialement sur l'axe centre-ville / rives du lac.

Etant un des lieux privilégiés des pigeons au centre-ville, son réaménagement provoquera le déplacement de cette partie de la population soit dans le pigeonnier du Temple, soit dans celui qui sera implanté à Perdtemps. Cet effet indirect permettra d'éviter d'avoir une rue souillée par les fientes et de contenir la population de pigeons.

5. Conclusion

Le réaménagement du passage St-Jean répond à la volonté communale forte de requalification de la rue de l'Industrie, en transformant un de ses passages-clés en un espace accueillant, lumineux avec, qui plus est, une dimension culturelle.

Le réaménagement de ce secteur vise à contribuer aux objectifs que la Municipalité s'est fixés dans le concept de mobilité urbaine. Il s'agit essentiellement d'accompagner le développement de la ville et sa mobilité douce sur l'un des axes clés reliant le centre-ville aux rives du lac.

NYON · PRÉAVIS N° 174 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 174 concernant la rue de l'Industrie - Réaménagement du passage inférieur St-Jean et mise en valeur culturelle,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de réaménagement du passage St-Jean et à sa mise en valeur culturelle ;
2. de lui accorder un crédit de CHF 165'000.- TTC pour la réalisation des travaux de réaménagement du passage St-Jean et sa mise en valeur culturelle. Ce montant sera porté en augmentation du compte N° 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 30 ans ;
3. de lui accorder un crédit de CHF 30'000.- HT pour la mise sous tubes des réseaux électriques des Services industriels. Ce montant sera porté sur le compte du Service de l'électricité et viendra en augmentation du capital de dotation des Services industriels "Dépenses amortissables en 30 ans".

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance 2 juin 2014 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Daniel Rossellat



Le Secrétaire :

P.-François Umiglia

Annexes :

- Tableau d'investissement
- Plan de situation Annexe 1
- Panneaux d'exposition Annexe 2

1^{ère} séance de la commission

Municipal délégué	M. Olivier Mayor
Date	Mardi 1 ^{er} juillet 2014 à 20h15
Lieu	Ferme du Manoir – Salle de conférence N° 1

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 174 / 2014 Rue de l'Industrie - Passage inférieur Saint-Jean - Réaménagement et mise en valeur culturelle Date: Nyon le 02.06.2014

Demande d'un crédit de CHF 165'000.- TTC pour les travaux de réaménagement et de CHF 30'000.- HT pour les travaux d'infrastructure des SI

Situation des préavis au 27.05.2014	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total des préavis votés par le Conseil Communal	16'926'760	6'905'181	12'753'520	29'025'473	50'449'964	20'216'313

Situation des emprunts au 27.05.2014	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011				225'000'000	225'000'000	225'000'000
Emprunts au 1er janvier	141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505
Evolution des emprunts durant la période +/-	-259'656	-2'826'757	-15'083'330	5'000'000	14'914'235	4'000'000
Emprunts fin période/date du jour	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505	146'797'505

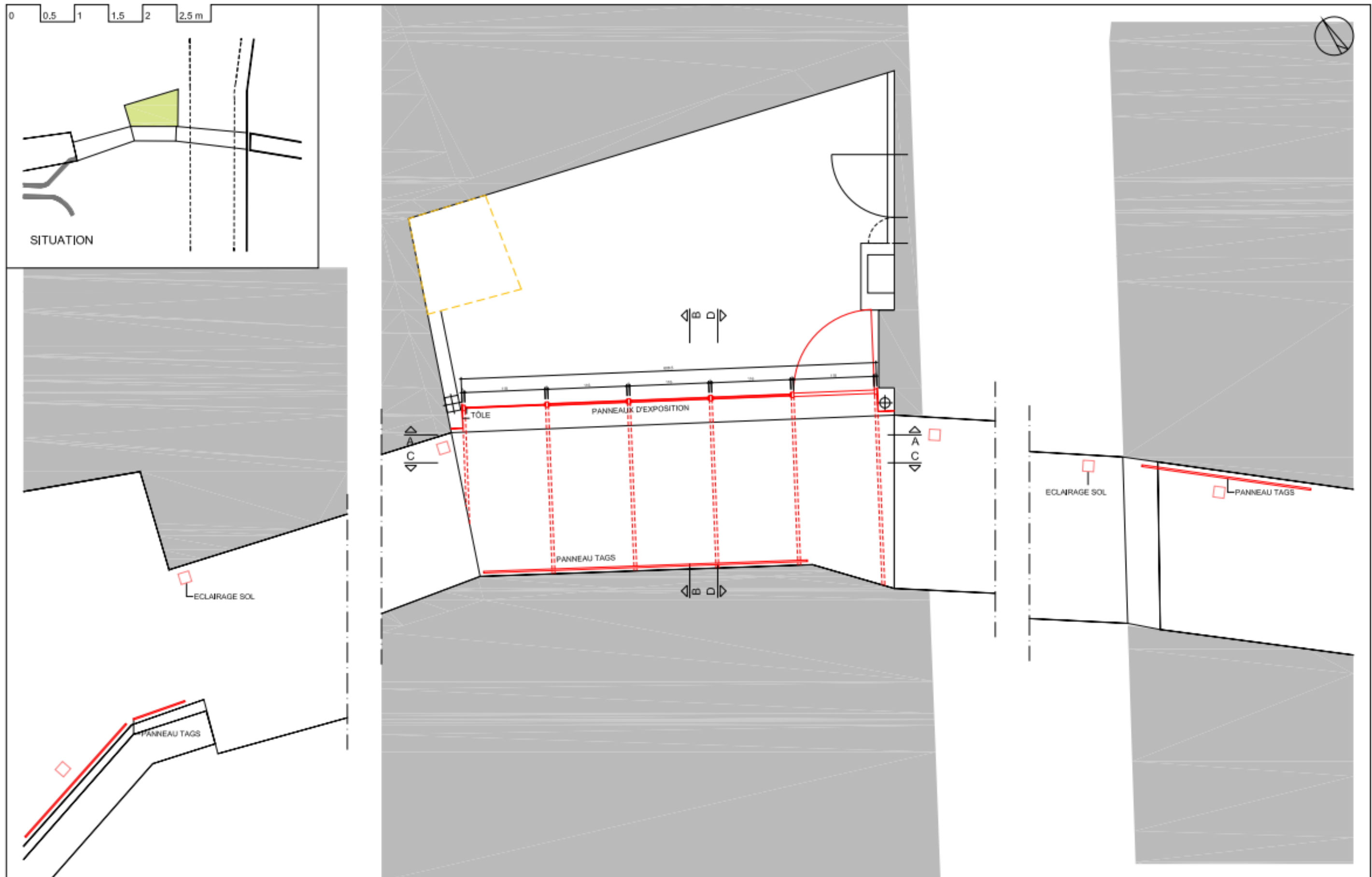
Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis No.27)	24'200'000
Engagé	-11'265'799
Caution demandée	0
Disponible	12'934'201

Dépenses et recettes d'investissement	CHF TTC/HT	Estimation des dépenses d'investissements nets					TOTAL
		2014	2015	2016	2017	2018	
Travaux de réaménagement	165'000	165'000	0	0	0	0	165'000
Travaux SI	30'000	30'000	0	0	0	0	30'000
Total de l'investissement	195'000	195'000	0	0	0	0	195'000

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
30	5'500	
30	1'000	
	5'500	0

Financement du préavis	
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Trésorerie/Emprunts dont	195'000

Estimation des coûts d'exploitation		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Libellé / années							
Coût total d'exploitation		5'850	11'350	11'185	11'020	10'855	10'690
Intérêts en %	3.00%	5'850	5'850	5'685	5'520	5'355	5'190
Amortissements		0	5'500	5'500	5'500	5'500	5'500
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Economies / Recettes		0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		5'850	11'350	11'185	11'020	10'855	10'690



**EVOLUTION DE LA RUE À TRAVERS
PLANS ET CARTES**



Plan visuel de la ville et terroir de Nyon, par A. Bonat en 1672 (folio 5)

Fortement lié à l'activité du bief, l'espace de la rue de l'industrie se situe le long de celui-ci à l'extérieur de la ville dans un faubourg industriel. Puis il se transforme en rue et trace un lien entre le bourg de Rive et la ville haute.



Extrait du plan de la Ville de Nyon par A. Roger en 1908 (folio 79)



Carte topographique de la ville et territoire de Nyon en 1811, par A. Roger

Durant le XIXe siècle, l'implantation de nouveaux bâtiments délimite un passage dénommé Bas-Creux. C'est seulement au XXe siècle qu'on voit apparaître, plan cadastral de 1941 ci-dessous, le nom « rue de l'Industrie ».



Plan cadastral de la ville, par Raymond Carboz, en 1870 (folio 4)



Extrait du plan cadastral de la ville, par Ernest Péllichet, en 1941 (folio 1)

**TRACÉ ACTUEL ET PHOTOS
D'AUTREFOIS**



Vue du quartier du Bas-Creux depuis la rue Saint-Jean



La rue Neuve en 1915, avec sur la gauche le moulin et le dépôt de terre



Les anciennes bassins de Nyon, en arrière-plan l'entrée du passage du Bas-Creux



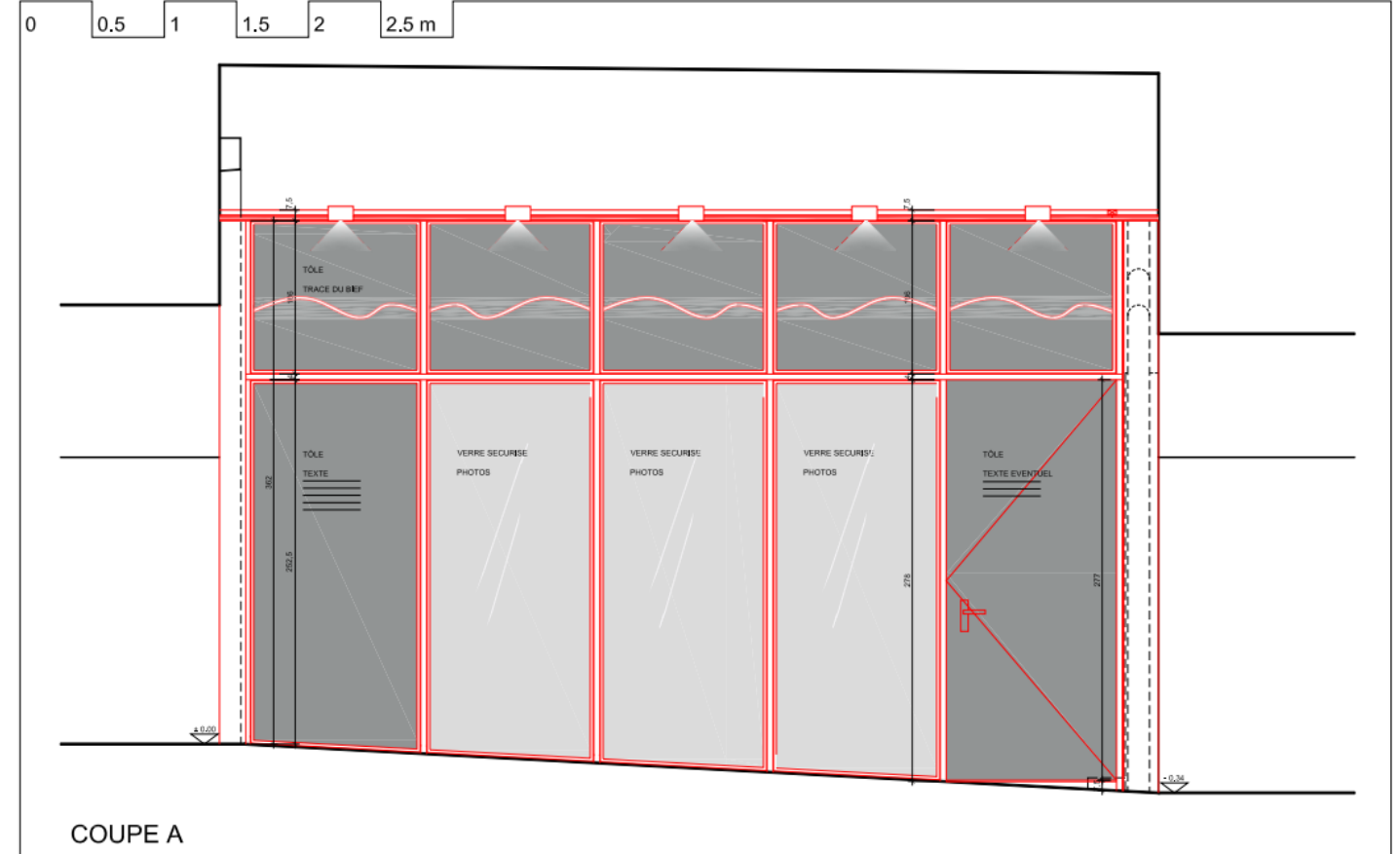
Immeuble Champrenaud, rue des Moulins 21, en 1894, (Photo Auguste Kunz)



L'ancienne église catholique construite en 1837 et démolie en 1975.



La fabrique de pâtes de Charles-Auguste Favre-Richard à Rive, ancêtre des pâtes La Chinoise, à Rive, avec l'arrivée du bief dans le lac



VUE DE FACE DES PANNEAUX DE CLOISONNEMENT

PROPOSITION DE PANNEAU D'EXPOSITION